

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 30 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BIANIC Yvon ; LE BLOAS Mireille ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina ; BUHE Thierry ; COCGUEN Marie-Jo ; ECHEVEST Yannick ; HAGARD Elisabeth ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE GOFF Yannick ; LE MEAUX Vincent.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; CRESSON-BRASSART Christèle ; RADENNEN-PAGEOT Annick.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur LE BLEVENNEC Gilbert ayant donné pouvoir à Monsieur THOMAS Joseph.

En exercice : **25**
Présents : **14**
Absents : **11**
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **mardi 21 septembre 2021.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2021-09-41

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
CIAS - RAPPORT D'ACTIVITES 2020**

Le Conseil d'Administration du CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération a pris connaissance du Rapport d'Activités présenté ci-après, retraçant l'année 2020.

**Rapport d'activité du CIAS
Exercice 2020**

1. Préambule :

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur une montée en puissance du Centre Intercommunal de l'Action Sociale, en complémentarité de l'action des CCAS ou des communes.

Le Conseil d'Administration du CIAS, en date du 26 septembre 2019, a approuvé dans les mêmes termes les dispositions validées par l'instance délibérative de l'Agglomération.

Cette montée en puissance se traduit, depuis le 1er octobre 2019, de la manière suivante :

En termes de compétences, le CIAS se voit confier conformément aux dispositions du CGCT, les compétences suivantes :

La gestion de l'EHPAD de Pontrieux :

Le développement social : à savoir :

- La mise en réseau des acteurs sociaux du territoire,
- Le soutien et l'appui aux CCAS existants et aux communes,
- Le soutien, l'accompagnement, la coordination de dispositifs de développement social.

La santé :

- Le soutien aux communes pour le maintien et le développement de la présence médicale,
- La participation à la gestion et au financement d'un Centre de santé,
- La participation aux travaux du Contrat Local de Santé.

La partie qualitative est venue enrichir les éléments quantitatifs. Trente-cinq entretiens ont été réalisés avec des acteurs institutionnels, des partenaires associatifs, des porteurs de projet et des élus.

Toutes ces données ont permis de définir des objectifs opérationnels en adéquation avec la stratégie nationale.

Gens du voyage :

Outre le suivi du marché avec Hacienda pour la gestion des aires d'accueil (cf. annexe 1), le CIAS a géré pendant la période estivale, en lien avec les élus concernés et la société, de nombreux stationnements illégaux causés par l'annulation des Grands rassemblements.

Développement social :

Début 2020, le CIAS a initié une démarche de collaboration avec les CCAS et les communes.

A l'issue de plusieurs rencontres, le Conseil d'Administration a validé une première feuille de route :

1. Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales » pour assurer le suivi, la réactualisation de la feuille de route.
2. Elaboration d'un annuaire « aides sociales ».
3. Relais d'information avec l'Agglomération (ex. transport, opérations), les Institutions (CD 22) et les associations.
4. Soutien technique (ingénierie) et juridique (CDG22 et UNCCAS).
5. Veille documentaire (Appels à projets, veille juridique ...).
6. Réflexion quant à la mise en place d'aides individuelles.
7. Organisation de conférences / de réunions.
8. Proposition de formations pour les élus.

De nouvelles rencontres sont prévues pour présenter, amender et réactualiser cette feuille de route.

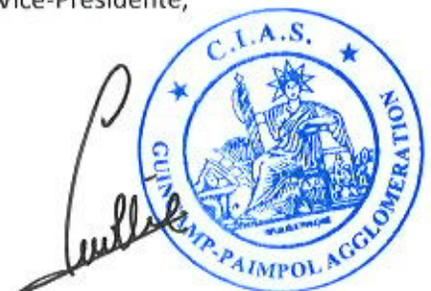
Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

PREND acte du Rapport d'Activités 2020.

VALIDE le Rapport d'Activités 2020.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,



La prévention de la délinquance :

- L'animation / la coordination du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

En termes de missions,

- La gestion de l'accueil des gens du voyage.

2. Rapport d'activité 2020 :

La crise sanitaire, les confinements et le report des élections ont fortement impacté l'activité du CIAS pour l'exercice 2020.

Cet exercice a été marqué par :

1. *Le report ou l'annulation de dispositifs.*
2. *L'engagement des démarches pour reconstruire un nouvel EHPAD sur site à Pontrieux.*
3. *La montée en charge du Centre de Santé.*
4. *L'annulation de la programmation des « Grands Passages » estivaux entraînant une multiplication des stationnements illégaux des gens du voyage.*
5. *Le lancement d'une étude pour aboutir à la signature d'un Nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.*
6. *L'actualisation du Diagnostic du Contrat Local de Santé.*
7. *Le renouvellement du Conseil d'Administration.*
8. *La mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.*

Pendant les périodes de confinement, l'accueil physique au CIAS a été suspendu pour éviter tout risque d'accélération de la circulation du virus et l'exposition des agents et des personnes accueillies par le CIAS.

L'accueil téléphonique a été assuré par le Coordinateur administratif.

Pour assurer néanmoins une continuité de service, les services du CIAS sont restés en contact régulièrement avec :

- Les services de l'Agglomération, les élus et les partenaires.
- La Direction de l'EHPAD.
- La société HACIENDA pour assurer le lien sur les aires d'accueil des gens du voyage et la gestion d'éventuels stationnements spontanés.

Le CIAS a également :

- ✓ Assuré le lien entre les entreprises mettant du matériel sanitaire à disposition (gel hydro-alcoolique, masques, protections individuelles) et les établissements du territoire (Hôpitaux, EHPAD, Associations d'aides à domicile).

- ✓ Coordonné des commandes de matériel sanitaire et la distribution de masques pour les personnes vulnérables en assurant le lien avec toutes les communes de l'Agglomération et les associations concernées.

- ✓ Été chargé de coordonner une Cellule d'Appui à l'isolement suite à la mise en place de la stratégie gouvernementale pour isoler les personnes infectées ou cas contact, relais des institutions départementales et sanitaires, interface entre les services et les personnes testées positives avec pour missions :
 - Coordination du dispositif d'appui à l'isolement sur son territoire,
 - Réception des appels des potentiels bénéficiaires,
 - Identification des besoins des appelants,
 - Activation des dispositifs de soutien social et/ou de soutien matériel de droit commun auprès des prestataires compétents (approvisionnement repas/courses, accompagnement social, etc.)
 - Activation, le cas échéant, d'un dispositif complémentaire aux dispositifs de droit commun,
 - Mise en place d'un soutien psychologique si nécessaire,
 - Orientation vers un hébergement identifié et organisation des prestations utiles.
 - Bilan de l'activité à la CAI départementale.

Gouvernance du CIAS :

Le Conseil d'Administration (réuni à 7 reprises) s'est prononcé, entre autres, sur :

- L'adoption du nouveau règlement intérieur du CIAS suite au renouvellement du Conseil d'Administration.
- La démolition / reconstruction de l'EHPAD à Pontrieux.
- La validation du plan de financement du nouvel EHPAD.
- Une offre pour réduire la fracture numérique.
- L'attribution de subventions sur les volets développement social et prévention.
- La gestion de l'EHPAD.
- La validation de la collaboration avec les communes et les CCAS de l'Agglomération.
- Une aide à la complémentaire santé et prévoyance pour les agents de l'EHPAD.

Santé :

Sur cette thématique, le CIAS a :

- Collaboré avec Groupama pour la mise en place de téléconsultations.
- Déposé des dossiers de subvention Booster (région Bretagne) pour financer des projets en lien avec la démographie médicale.
- Coordonné et programmé les permanences de la « Mutuelle Solidaire » dans une logique d'amélioration de l'accès aux soins pour tous, de renforcement du pouvoir d'achat des habitants et de solidarité.

- Suivi l'activité du Centre de Santé :

L'activité du Centre de Santé a été fortement impactée par la crise sanitaire.

En dépit des confinements, le nombre de patients a continué d'augmenter. 2662 patients ont consulté le Centre de Santé dont 17 % relèvent de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S).

1366 patients ont déclaré le Centre de Santé comme Médecin référent (au 31 décembre) soit une augmentation de + 940 pour l'exercice 2020. On dénombre 7 367 consultations pour 3036 heures d'ouverture.

La file active du CDS se caractérise de la manière suivante :

- 71,75 % des patients résident sur le territoire de l'Agglomération.
- 20,25 % des patients sont originaires de Leff Armor Communauté
- Les 9 % restants sont des costarmoricains et des touristes.

Numérique :

Le CIAS a souhaité développer une offre de proximité au bénéfice des personnes en difficultés face aux nouveaux outils numériques par le biais d'un marché public qui a pris la forme suivante :

1. Une aide personnalisée pour un soutien dans les démarches administratives dématérialisées.
2. Une initiation aux outils numériques.

Cette offre a été conçue autour de la prise en main et de la maîtrise du matériel informatique, de l'usage des appareils mobiles, d'une approche des réseaux sociaux, d'une découverte d'Internet et des services en lignes des administrations françaises.

Les séances proposées étaient gratuites et en libre accès.

En raison de l'Etat d'urgence sanitaire, les permanences programmées ont été annulées et reportées.

Pendant et après le confinement, le CIAS a proposé une assistance gratuite par téléphone (assurée par l'association Microtel) pour les habitants du territoire de l'Agglomération notamment pour toutes les personnes ayant des difficultés avec les nouveaux outils numériques (ex. installation d'applications pour communiquer avec la famille) et /ou les démarches administratives (ex. déclaration de revenus, démarches permis de conduire, CAF ...).

Prévention :

Début septembre, le CIAS a engagé un diagnostic pour aboutir à la signature d'un nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

Cette démarche repose sur une approche quantitative et une partie qualitative.

La première séquence a permis de dresser un portrait global du territoire. L'analyse comparative des statistiques de gendarmerie et de documents complémentaires ont servi à retracer l'évolution des faits de délinquance.